

MAG

# CHÂTELLERAULT



ZOOM

QUAND LES  
FRICHES REVIVENT

À l'affiche

NOVEMBRE





La 2<sup>e</sup> édition des Industrielles, organisée par Grand Châtellerault le 10 octobre dernier, a rassemblé plus de 100 acteurs de l'industrie locale pour des ateliers et des rencontres professionnelles. Andréa Brouille, vice-présidente de la région Nouvelle-Aquitaine en charge de l'Économie, était au côté de Jean-Pierre Abelin pour valoriser les capacités de rebond du territoire. L'événement a été marqué par une conférence passionnante réunissant Dominique Seux, éditorialiste économique, et Frédéric Encel, expert en géopolitique. Les deux intervenants ont offert une analyse détaillée des défis mondiaux et de leurs répercussions sur l'économie locale.

# Édito



**JEAN-PIERRE ABELIN**

Maire

Grand Châtellerauld a une compétence en matière de développement économique. C'est logique : au-delà de la ville de Châtellerauld, c'est à l'échelle du territoire châtellerauldais que s'analyse la situation économique locale ; et celle-ci est plutôt bonne, grâce en particulier à l'importance et la variété de son tissu industriel.

Concrètement, l'action de l'Agglomération se traduit par la gestion de zones d'activités économiques, l'aide à l'immobilier des entreprises, ou (c'est moins spectaculaire, mais également important) la création d'un environnement favorable à la création, au développement, à la transmission des entreprises.

Un seul chiffre suffit à illustrer cette importance de l'industrie sur notre territoire : elle y représente près de 40% des emplois salariés du secteur privé (un taux exceptionnel, très supérieur même à l'échelle nationale).

C'est déterminant pour la ville : nombre de ces salariés vivent, travaillent, dépensent à Châtellerauld.

## Le "territoire vert de l'industrie", une formule qui a du sens !

4 illustrations récentes de ce rôle important, et reconnu par tous.

- Le dispositif "Territoires d'industrie", qui met autour de la table notamment l'Agglo, l'État, les acteurs économiques, pour définir ensemble les priorités des entreprises locales, en matière de formation, d'innovation...
- l'ouvrage que vient de publier la Société des sciences de Châtellerauld sur le "bassin industriel du Châtellerauldais du Moyen Âge à aujourd'hui".  
À lire, absolument !
- la réunion organisée le 7 octobre à la mairie de Châtellerauld, qui rassemblait tous les services de l'État dans le département sur le thème de l'industrie ;
  - et enfin la 2<sup>e</sup> édition des "Industriales" à la Manu, à laquelle plus de 150 acteurs, en particulier des chefs d'entreprises, ont participé le 10 octobre. L'occasion de rappeler que l'industrie d'aujourd'hui a beaucoup évolué.

Au cours des "Industriales", Dominique Seux, célèbre chroniqueur économique, a indiqué que "*la bataille culturelle en faveur de l'industrie est en passe d'être gagnée*". Un propos optimiste qu'il faut partager et diffuser !

*Jean Pierre Abelin*



## Îlot Z : la Ville poursuit sa mobilisation

**Lundi 7 octobre, vers 22h, deux immeubles de l'Îlot Z, situés à l'angle des rues Bourbon et Colbert, se sont soudainement effondrés, sans faire de victimes. Ces bâtiments vétustes étaient en cours de démolition. "Il y a des années que cet îlot aurait dû être détruit, a-t-on pu lire sur les réseaux sociaux. Mais que fait la Ville ?" On vous livre la réponse.**

La réhabilitation de l'Îlot Z est un dossier pour le moins complexe. Ces bâtiments situés à l'angle des rues Colbert et Bourbon, se trouvaient dans un état de dégradation avancée, n'ayant jamais été correctement entretenus par leurs propriétaires. Consciente du danger que cela représentait, la Ville de Châtelleraut avait entamé **dès 2019** des négociations pour acquérir les trois immeubles.

### UN LONG PROCESSUS

Les démarches ont été complexes : propriétaires difficiles à joindre, - ou qui ignoraient l'être ! - parcelles aux délimitations imprécises... Il aura fallu deux ans et demi pour que la Ville parvienne à acquérir l'ensemble des biens. L'acte notarié pour le dernier immeuble a finalement été signé en avril 2022.

Acquérir ces parcelles n'était donc que la première étape. Initialement, l'ambition était de créer un parc urbain. Mais l'architecte des Bâtiments de France, garant du respect du Site Patrimonial Remarquable (SPR), a demandé que la continuité du bâti soit préservée sur la rue Bourbon, obligeant à revoir le projet.

### UN PORTEUR DE PROJET MOBILISÉ

Éliminer cette friche nécessitait des moyens financiers, humains et techniques importants, que la Ville ne pouvait pas mobiliser seule. **En juillet 2022**, l'ensemble immobilier est revendu à la société Immobilière Atlantique Aménagement (IAA), décidée à s'engager dans une opération de démolition-reconstruction. Le montage administratif et financier est ensuite lancé. Le permis de construire est finalement déposé en **septembre 2022**.

### DES OBSTACLES SUPPLÉMENTAIRES

Mais la Ville et IAA, le propriétaire, ont dû faire face à d'autres difficultés. **En juin dernier**, un immeuble mitoyen a été déclaré en péril, ce qui a contraint le maire à prendre la décision difficile de fermer la rue Bourbon jusqu'à ce que des travaux de sécurisation puissent être réalisés. Ces complications supplémentaires ont encore rallongé les délais.

Finalement, les travaux ont pu démarrer en **septembre 2024**. Et c'est à ce moment que l'effondrement des immeubles a eu lieu, comme nous le savons.

Les élus et les services ont décuplé leurs efforts face à la dégradation de l'Îlot Z. La municipalité reste mobilisée pour soutenir les riverains et commerces impactés. ●

Jean-Pierre Abelin, maire de Châtelleraut, les élus de la Ville, la sous-préfète et les services d'urgence étaient sur place une partie de la nuit du 7 octobre. La Ville s'est mobilisée pour venir en aide aux sinistrés, les reloger le cas échéant et soutenir les commerces impactés.





## Propriétaires, prenez soin de vos biens !

**Entre injonctions aux propriétaires, interventions d'urgence et droit de préemption, la municipalité s'engage pour améliorer l'habitabilité tout en garantissant la sécurité des habitants.**

La Ville de Châtelleraut n'a cessé de multiplier les actions pour préserver, rénover, protéger le patrimoine bâti. Mais ses marges de manoeuvre sont réduites, puisque **la majorité des immeubles sont détenus par des propriétaires privés**. Et trop nombreux sont ceux qui laissent leur bien se dégrader, sans jamais effectuer les travaux nécessaires, malgré l'accompagnement et les aides mises en place par les collectivités.

En cas de danger, des mesures d'urgence sont mises en place pour éviter des accidents tragiques. Dans le cas de péril "ordinaire", la réparation est imposée au propriétaire, qui peut être mis en demeure si aucune action n'est entreprise. En cas de non-respect, ou de péril imminent, la Ville peut engager des travaux aux frais du propriétaire. *(Lire encadré ci-contre).*

### UNE 2<sup>e</sup> OPÉRATION DE RESTAURATION IMMOBILIÈRE

Lorsqu'un bien est en vente, la Ville peut également

exercer son **droit de préemption**. Ce droit lui permet d'acquérir des biens immobiliers en priorité, notamment lorsqu'ils présentent un risque pour la sécurité ou la santé publique.

Châtelleraut a également initié une 2<sup>e</sup> Opération de Restauration Immobilière (ORI). Après un inventaire détaillé, une déclaration d'utilité publique a défini les travaux nécessaires à la remise en état, à la modernisation ou à la démolition des immeubles dégradés. Les propriétaires concernés ont l'obligation d'effectuer ces travaux, avec un délai de 5 ans pour s'y conformer. ●

### Info +

**Grand Châtelleraut a signé en mai 2024 un protocole d'accord avec la Préfecture de la Vienne pour lutter contre l'habitat indigne, dans lequel s'inscrit notamment l'application du "permis de louer" : une mesure politique forte pour laquelle nos collectivités sont précurseurs.**

### LA VILLE PREND DES MESURES

La municipalité prend des mesures fermes pour les bâtiments présentant un danger potentiel : il s'agit des arrêtés de péril qui permettent d'imposer des travaux de mise en sécurité aux propriétaires.

**Actuellement, sept bâtiments sont sous arrêté de péril, dont un pour lequel les travaux sont réalisés d'office par la collectivité.**

Une trentaine d'immeubles sont sous surveillance en raison de leur état et des courriers d'alerte ont été envoyés aux propriétaires. Cette année, cinq dossiers de péril ont été résolus, ce qui démontre l'efficacité des actions menées par la Ville pour prévenir les risques et protéger les habitants. ●

## Ozon : un nouveau souffle pour 2025

Le quartier d'Ozon se prépare au renouveau pour 2025 ! Après la fermeture du centre social et l'incendie du centre commercial, les habitants vont enfin pouvoir tourner la page et participer à la construction de leur avenir.

Une large **consultation** est organisée par la Ville pour recueillir leur avis. À partir du **mardi 5 novembre**, un questionnaire en ligne sera accessible aux habitants, leur permettant d'exprimer leurs besoins en matière d'actions sociales et éducatives, ainsi que leurs attentes pour améliorer leur cadre de vie. Les résultats de cette consultation aideront à définir les contours d'une nouvelle structure de vie sociale, complémentaire à l'accueil de loisirs déjà mis en place par la municipalité.

### UNE FRICHE DÉCONSTRUITE

En parallèle du questionnaire, les agents municipaux iront à la rencontre des habitants pour évoquer le futur aménagement de la place Churchill. La déconstruction de la friche commerciale marquera ensuite une étape clé dans le réaménagement du quartier. ●

### Info +

**La Ville prévoit également la construction d'un terrain de football synthétique d'ici 2026, un nouvel équipement pour dynamiser le quartier et renforcer les activités sportives.**



Répondez à la consultation en ligne.



## Des commerçants combattifs

Après l'effondrement de deux immeubles de l'îlot Z, les commerces de la rue Bourbon restent combattifs et se mobilisent pour accueillir leur clientèle. Soutenons-les !



### LE KERLOUËT

C'est en arrivant mardi matin avec les courses du jour que le chef et gérant, Frédéric Guillet, a constaté la nature de l'événement. Le couple a pu rouvrir l'établissement dès le service du mardi 8 octobre, à 20h. "Nous avions une réservation de groupe. Ça a été un peu compliqué, mais ça s'est fait, explique Gioïa Bouju-Guillet. Concernant l'effondrement, c'est vraiment la faute à pas de chance. Tout le monde a effectué son travail. C'est embêtant, mais ce n'est que du matériel et on repart !"



### STOP OU ENCORE

La boutique est la plus touchée par l'effondrement. La vitrine a volé en éclats. "L'alarme a retenti chez moi et je suis arrivée sur place à une heure du matin, détaille Ambre Darmouni, la commerçante. C'était impressionnant, émouvant." Une fois le site sécurisé, il a fallu débayer la vitrine. "Le chef de chantier nous a aidé. On a tout trié, secoué et regardé chaque vêtement. Les plus sales ou déchirés ont été mis dans des cartons en attendant l'expert." Passer les murs au crible, faire l'inventaire, sortir les factures... "Ce qui soulage c'est qu'il n'y ait pas eu de dommages physiques, ce n'est que matériel. J'ai été marquée par les messages de soutien que je reçois par les réseaux. Ça, ça nous fait du bien. C'est pour les clients qu'on recommence. On va remonter la pente, encore et encore !"



### LE SENS DU JEU

Pas de dégâts non plus pour cette boutique, juste pas mal de poussière. "Il y a quelques commandes que j'ai décalées, mais ce n'est pas grand-chose, note le gérant Jean-Michel Grégoire. Tout le monde a repris, on continue, on avance ! On a le moral. On regarde tous vers la période de Noël, en général, c'est la période la plus chargée de l'année pour beaucoup d'entre nous. Le site est sécurisé. On espère que les gens viendront dans nos commerces et ils seront les bienvenus." ●

### SOUTENONS NOS COMMERCES

Du commerce de bouche à l'habillement, en passant par le bien-être et l'événementiel, toutes vos boutiques sont ouvertes. Parmi elles, **Neovapo, Le Sens du Jeu, AV Beauty, Stop ou Encore, La Gitane, et Les Cinq Mondes** sont prêtes à vous accueillir (\*). Vos commerçants continuent à vous recevoir avec enthousiasme. Soutenons-les en consommant local et montrons que Châtenellerault sait se mobiliser pour ses commerces !

(\* Liste non exhaustive : AV Beauty, Rapid'Couture, Kizuna Manga, Tliss'Affaires, Stop ou encore, Tropical restaurant, boulangerie Colbert, Tera Bora, Shiva, Camille création coiffure, Le sens du Jeu, Les 5 mondes, Épicerie Kaboul Market, Vivanail, Maroquinerie 9 de Cœur, Neovapo, Salaün Holidays, Crêperie Le Kerlouët, La Gitane, l'Atelier Beauté Coiffure.

### BREF !

### NE MANQUEZ PAS LE FORUM DES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

Le Forum des métiers de l'industrie se tiendra le **19 novembre, de 10h30 à 20h**, à la salle de l'Angelarde. Ouvert à tous, l'événement réunira une vingtaine d'entreprises locales. Venez découvrir divers métiers et secteurs industriels (automobile, aéronautique, chimie, etc.) et les formations pour y accéder.

# ZOOM



## Quand les friches revivent

**La Ville et l'agglomération de Grand Châtelleraut s'efforcent de redonner vie aux friches, ces bâtiments et terrains laissés à l'abandon. Ce processus, souvent complexe, demande persévérance et vision à long terme. Plusieurs projets de transformation sont actuellement en cours pour offrir aux Châtelleraudais de nouveaux espaces de vie, de loisirs et d'habitat. Petit tour d'horizon des initiatives en cours.**



### ÎLOT DE LAÂGE :

#### Un quartier en émergence

À proximité immédiate du centre-ville, l'ancienne école de gendarmerie de Châtelleraut se transforme en un quartier moderne. Les travaux d'aménagement du parc paysager public ont déjà commencé, avec une fin prévue pour le second semestre 2024. La résidence pour seniors avec 124 logements doit ouvrir début 2025.

### AVIA :

#### Un nouveau square pour revitaliser l'avenue Pierre Abelin

La municipalité a finalisé l'acquisition du terrain de l'ancienne station-service Avia, avenue Pierre Abelin. Ce projet ambitieux prévoit l'aménagement d'un square sur cette parcelle de 1 530 m<sup>2</sup>, contribuant au réaménagement global de l'avenue. Ce nouvel espace vert offrira aux habitants un lieu de détente et de convivialité, tout en embellissant cette zone récemment transformée.



### HÔTEL DU CYGNE SAINT-JACQUES :

#### Un projet patrimonial d'exception

Classé monument historique, l'Hôtel du Cygne Saint-Jacques fait l'objet d'une réhabilitation menée par Buildinvest. Ce chantier donnera naissance à 14 appartements de standing, dont la livraison est attendue d'ici la fin de l'année 2024.

### IMMEUBLE COLBERT :

#### Un programme de réhabilitation ambitieux

L'immeuble Colbert, sous la gestion de la SEM Habitat, est en pleine rénovation. Le projet inclut 9 logements et un local commercial de 100 m<sup>2</sup>. Le permis de construire est en phase de dépôt, avec une livraison prévue pour le premier trimestre 2026.

### ÎLOT DES CORDELIERS :

#### Un restaurant va ouvrir

Rive droite des bords de Vienne, l'îlot des Cordeliers a subi une vaste réhabilitation. Tous les logements sont désormais vendus ou loués, et un restaurant, "L'Îlot Vin", va ouvrir ses portes d'ici quelques jours dans le rez-de-chaussée du dernier immeuble rénové.

### FRICHE DE LA STAR :

#### Le complexe Vertigo ouvrira en 2025

Le dossier du complexe de loisirs Vertigo, prévu sur la friche de la Star, avance bien ! Le permis de construire doit être déposé. Après dépollution, le chantier de construction va débuter en janvier prochain. L'ouverture du site de 4 300 m<sup>2</sup> - avec bowling de 14 pistes, "trampoline parc", laser game, parc de jeux pour enfants, restaurant - est prévu pour décembre 2025.

### QUINCAILLERIE QUILLET :

#### Du nouveau !

L'ensemble immobilier de la place Duplex, anciennement la Quincaillerie Quillet, a trouvé un acquéreur. Un promoteur immobilier prévoit de construire un ensemble de 40 logements, accompagnés de jardins partagés, cours et patios. "Un beau projet qualitatif", selon la municipalité, qui salue cette excellente nouvelle pour le quartier. ●



# "ENTRE VOUS ET NOUS"



**JEANNIE MARÉCOT**

Adjointe à l'éducation



## 4 jours et demi d'école, le bon choix pour les élèves de Châtelleraut

**Châtelleraut a fait le choix de maintenir la semaine de 4,5 jours dans ses écoles. Ce rythme favorise un meilleur équilibre pour les enfants, notamment ceux issus d'écoles en éducation prioritaire. Point d'étape.**

**Monsieur le Maire souhaite maintenir la semaine à 4,5 jours. Jeannie Marécot, pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?**

Tout simplement parce que c'est une réussite. Châtelleraut est une ville avec plus de 65 % d'écoles en éducation prioritaire, et il est indispensable pour le rythme de l'enfant qu'il vienne 5 jours par semaine. Nous avons fait ce choix il y a 3 ans, et nous ne le regrettons pas. Les retours sont globalement positifs. Nous avons travaillé sur le rythme des enfants, mis en place les ateliers de découverte éducatifs et c'est une belle réussite. Supprimer l'école le mercredi, c'est mettre un terme à tout cela et laisser les enfants sans occupation.

**Jeannie Marécot, quelles sont les activités**

**proposées lors des Ateliers de Découverte Éducatives ?**

En moyenne, nous proposons entre 5 et 6 ateliers par école. Les activités sportives ont la cote, comme le basket ou la danse, mais d'autres ateliers, comme le digital painting (la peinture sur écran), rencontrent un franc succès.

**Fabrice Barthélémy, vous êtes directeur académique des services de l'Éducation nationale, que pensez-vous du maintien des 4,5 jours ?**

Afin de répondre aux besoins des enfants, il est indispensable de maintenir les 4,5 jours et d'avoir 5 matinées de classe. Nous avons un public fragile, en maintenant ce rythme, c'est lui donner plus de chance de réussites. ●

## EN CHIFFRES

Sur 2 200 élèves, 1 800 sont inscrits aux Ateliers de Découverte Éducatifs qui offrent sport, culture et activités manuelles aux enfants.

## LAC-RENARDIÈRES, LE RENOUVEAU

**Les quartiers du Lac et des Renardières ont connu une véritable métamorphose, portée par une volonté politique forte. Cette Opération d'Intérêt Régional (OIR) est en voie d'achèvement..**

Avant



Après



Pendant







## Comment sont instruits les dossiers de demande d'urbanisme ?

Construire, démolir, rénover son habitat : tous travaux visibles de l'extérieur nécessitent un **permis de construire** ou une **déclaration préalable**. Le service urbanisme est votre interlocuteur. Il conseille -un rendez-vous gratuit est possible avec un architecte- et gère l'ensemble des étapes. Une fois le dossier déposé, en version dématérialisée ou papier, le délai d'instruction suit des délais légaux, de 1 à 4 mois selon la nature de la demande. "Dans le

délai, nous nous assurons que le dossier soit conforme aux règlements : secteur géographique, hauteur, alignement... Des avis extérieurs peuvent être nécessaires, de l'Architecte des Bâtiments de France, d'Enedis, d'Eaux de Vienne...", détaille Sylvain Naviner, responsable du service. À l'issue, un arrêté délivre l'autorisation des travaux -sauf en cas d'incompatibilité-. Aucuns travaux ne peuvent débuter avant cette autorisation. C'est le top départ pour ouvrir la boîte à outils. ●

### Info ⊕

**Pour tous travaux qui modifient l'extérieur de l'habitat -peintures, façades, fenêtres...- le service urbanisme délivre une autorisation préalable .**  
**Service urbanisme : 05 49 20 20 49 du lundi au vendredi (sur rendez-vous) ville-chatellerault.fr**



### **BROYAGE DE VÉGÉTAUX**

**Vendredi 8 novembre, de 14h à 17h**, à la déchèterie de la Massonne. Sur réservation au **0800 835 821** ou en ligne sur **par-ici-les-bons-gestes.fr**  
Partez avec votre broyat.

### **CIMETIÈRE NORD**

Fin octobre, un **système d'automatisation** a été installé sur le **portillon** du cimetière Nord. La fermeture est automatique en dehors des heures d'ouverture. Un bouton poussoir à l'intérieur permet aux usagers de sortir librement du cimetière.

### **DON DU SANG**

Faites une bonne action : donnez votre sang pour sauver des vies. Une collecte de sang à lieu chaque **dernier jeudi du mois, de 15h à 19h** sur rendez-vous, salle Camille Pagé.  
Prochaine date : **jeudi 28 novembre**



**L'aire intergénérationnelle, la destruction des tours vétustes dites "PSR", la rénovation de l'école Léo Lagrange sont autant de symboles de cette transformation. L'objectif ? Offrir un cadre de vie revitalisé et répondre aux besoins des habitants sans qu'aucun ne se sente oublié.**

### **1) Quel est le montant total investi dans les 17 chantiers depuis 2018 ?**

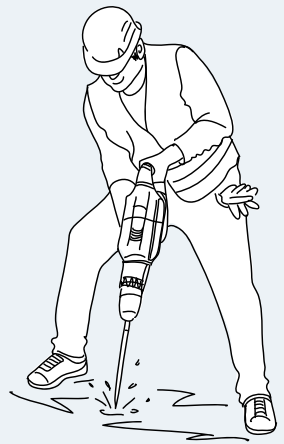
- A - 10 millions d'euros
- B - 30 millions d'euros
- C - 50 millions d'euros

### **2) Quel projet a été le premier à être réalisé en 2018 ?**

- A - La modernisation de l'école Léo Lagrange
- B - La destruction des tours PSR
- C - L'aire intergénérationnelle

### **3) Quel est le nom du nouvel équipement culturel ?**

- A - La Cabane du Lac
- B - Le Chalet de la forêt
- C - Ma Cabane au Canada ●



Réponses : 1.B, 2.C, 3.C

# HOP HOP HOP

Culture, sport et plus encore



Novembre en festivals

## Morose, novembre ? Une idée reçue à laquelle les festivals Automne Musical et Les Cent voix tordent le cou.

Le 34<sup>e</sup> festival **Automne Musical** présente sa nouvelle saison de concerts au théâtre Blossac. Citons deux d'entre eux, donnés par des têtes d'affiches. **Le dimanche 3 novembre**, *La divine musique*, par le grand chanteur et chef d'orchestre Paul Agnew, qui fera l'honneur de se produire "en voisin". Il sera accompagné par un duo clavecin et viole de gambe, notamment sur des œuvres de William Croft, Henry Purcell, Marc-Antoine Charpentier... **Le dimanche 17 novembre**, *Bach en famille*, par l'ensemble baroque Les Surprises. Le public pourra acquérir l'album, précédemment **enregistré au théâtre Blossac**, tout chaud sorti fin octobre.

### CONTES MUSICAUX

Autre festival automnal, **Les Cent voix** propose

*Monte-Cristo*, **le mardi 5 novembre** au Nouveau Théâtre, en partenariat avec les 3T. Adapté du **chef-d'œuvre d'Alexandre Dumas**, ce spectacle prend la forme d'un récit musical au suspense haletant. **Le mardi 12 novembre** à la Gornière, *Le off du festival*, avec les conteurs Caus'ette qu'on ne présente plus. Enfin **lundi 18 novembre** au Nouveau Théâtre, *Pierre et le loup*, revisité avec humour par la conteuse Claudette Fuzeau accompagnée par l'Orchestre de chambre de Nouvelle-Aquitaine. Les réservations sont vivement conseillées. ●

### Info +

[Festival-automne-musical.fr](http://Festival-automne-musical.fr),  
[contescausette.fr](http://contescausette.fr)



## LES ÉTOILES DE DEMAIN BRILLEN AU THÉÂTRE BLOSSAC

Le Festival Automne Musical présente en avant-première les "Étoiles de Demain". Vendredi 1<sup>er</sup> novembre, faites connaissance lors d'un concert-spectacle inédit avec les jeunes talents de l'opéra et de la danse. 25 artistes, formés dans les plus grandes écoles, interpréteront des airs de Mozart, Rossini, Verdi ou encore Donizetti. Parmi eux, de jeunes chanteurs d'opéra ainsi que des danseurs issus de prestigieux ballets européens, tels que ceux de Kiev, Bucarest ou Vienne. Ce spectacle, à la fois pointu et accessible aux curieux, est une occasion unique de découvrir les futures stars de la scène.

Vendredi 1<sup>er</sup> novembre, à 15h et 20h, au théâtre Blossac

Billetterie disponible sur [philbarokproduction.com](http://philbarokproduction.com)



## Le cross Duath'lions prêt à rugir !

Le cross Duath'lions, organisé par le club des Lions Châtelleraudais, fait son grand retour **le dimanche 10 novembre** au Lac de la Forêt. Les participants enchaîneront une **course à pied**, suivie d'une **épreuve de vélo**, puis d'une nouvelle course à pied **au bord du lac**. Cinq parcours adaptés à tous les niveaux, des débutants aux coureurs confirmés, seront proposés, y compris des épreuves spécifiques pour les enfants. Cette année, les aventuriers peuvent s'inscrire en solo ou en relais sur les formats XS, S ou M, conçus pour les plus endurants. Ne manquez pas cette occasion de vous dépasser ! ●

# À L'AFFICHE

SEPTEMBRE 2024

OCTOBRE 2024

NOVEMBRE 2024

DÉCEMBRE 2024

JANVIER 2025

## MALIK BENTALHA

NOUVEAU MONDE

15  
NOV

### Malik Bentalha dans son nouveau spectacle

En tournée dans toute la France, l'humoriste fait escale à Châtelleraut avec son 3<sup>e</sup> et dernier spectacle au complexe culturel de l'Angelarde.

Vous avez sûrement vu sa vidéo, L'heure de trop, hilarante parodie de l'émission (presque) éponyme de CNews ou celle du meilleur pâtissier du monde et de ses improbables trompe-l'œil ? Celles-ci, comme toutes ses imitations, ont fait un carton sur les réseaux sociaux. De quoi susciter l'envie d'aller voir l'humoriste *en live* !

Car après quelques années d'absence, Malik Bentalha, que l'on a aussi vu au cinéma, fait son grand retour sur scène. En tournée dans toute la France, l'humoriste est à l'affiche vendredi 15 novembre au complexe culturel de l'Angelarde. Dans *Nouveau monde*, son 3<sup>e</sup> et dernier spectacle, il allie observations du quotidien et anecdotes plus personnelles, n'hésitant pas à évoquer son burn-out. Mais toujours avec l'humour et le regard acéré qu'on lui connaît. Soirée fous rires en perspective !

Vendredi 15 novembre | 20h30 | complexe culturel de l'Angelarde | Tarifs : 45 € et 50 €

MARDI 5 NOVEMBRE

#### Tuto

LOISIRS

Atelier jeux

Réservation conseillée au 05 49 23 70 75 ou  
mediatheque.rouault@grand-chatelleraut.fr  
14h | Médiathèque Georges Rouault

#### ATELIER JEUX



#### Monte-Cristo

CONTE / MUSIQUE

Festival Les Cent Voix - Association Caus'ette / Les 3T  
Le talent de conteur de Nicolas Bonneau, la musique composée et jouée en live par la comédienne-musicienne Fanny Chériaux et le multi-instrumentiste Mathias Castagné, insufflent un rythme haletant au roman de Dumas.  
20h30 | Nouveau Théâtre | 6€, 13€ et 18€



MERCREDI 6 NOVEMBRE

#### Film documentaire d'André Maurice

DOCUMENTAIRE

L'association Châtelleraut-Québec-Acadie  
18h | Salle de La Gornière

JEUDI 7 NOVEMBRE

#### Emmanuel Chabrier, un musicien parmi les peintres et les poètes

CONFÉRENCE

Par François Hudry, journaliste, musicographe et éditorialiste. Proposé par l'U.T.L.  
16h30 | Salle de la Gornière  
6 € et 9 €, gratuit étudiant et personne en recherche d'emploi

## AU FIL DU MOIS

### Sylvain Chavanel, itinéraire d'un champion

EXPOSITION

Portraits, photographies, vélos, médailles... retracent la carrière du champion, Châtelleraudais d'origine, qui détient le record de participations au Tour de France avec 18 départs.

Du mercredi au dimanche | de 14h à 18h  
Le Grand Atelier, musée d'art et d'industrie  
5 €, gratuit - de 25 ans



## VENDREDI 8 NOVEMBRE

### Murder party : mafia en perdition

ANIMATION / JEU

Dans la peau d'un enquêteur, le temps d'une soirée, pour découvrir le coupable... 8 places.  
Sur inscription : lacabanedulac@grand-chatellerauld.fr  
ou 05 49 23 70 80

19h | La Cabane du Lac

## SAMEDI 9 NOVEMBRE

### T'en penses quoi ?

NUMÉRIQUE

Démêler le vrai du faux sur internet avec Les Petits Débrouillards.

Sur inscription : lacabanedulac@grand-chatellerauld.fr  
ou 05 49 23 70 80

10h | La Cabane du Lac

### Takakliké

NUMÉRIQUE

Des rendez-vous individuels de 30 minutes avec un bibliothécaire. Il vous aide à vous approprier les outils informatiques de base, faire des démarches, rédiger des documents.

Sur inscription : 05 49 21 11 28 ou  
mediatheque.chatellerauld-centre@grand-chatellerauld.fr  
14h, 14h30, 15h et 15h30 | Médiathèque  
Châtellerauld centre - Château des histoires

### Ko-ma

MUSIQUE

Le trio tourangeau mêle rock alternatif, post-hardcore et noise.

20h30 | La Station  
8 € + adhésion obligatoire possible sur place

## SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 NOVEMBRE

### Marché des artisans

ANIMATION

Exposition-vente réunissant une vingtaine d'artisans locaux, organisée par l'association 100 pour 1 Vienne.  
De 10h à 18h30 | Salle du Verger

### 36<sup>e</sup> bourse aux minéraux et fossiles

ANIMATION

Vente et échange de minéraux, fossiles et pierres fines.  
De 10h à 19h | Salle Camille Pagé

## DIMANCHE 10 NOVEMBRE

### Cross duath'lions

SPORT

Le club des lions châtelleraudais organise un duathlon (course à pied - vélo - course à pied) sur chemins et parcours de VTT. En individuel ou en relais : course 6/9 ans, 10/13 ans, XS, S et M.  
Plus d'infos : lions-chatelleraudais.com ou  
crossduathlon@gmail.com  
8h30 | Lac de la Forêt | Tarifs : NC

## MARDI 12 NOVEMBRE

### Off du festival Les Cent Voix

CONTE

En scène, les conteurs de l'association Caus'ette.  
10h30 | Salle de La Gornière | Participation libre

### Oüm

DANSE

Les 3T. Création musicale et poétique, Oüm donne vie à cette transe intemporelle où chant, poésie, danse et musique s'unissent pour célébrer le temps présent.  
20h30 | Nouveau Théâtre | 6 €, 13 € et 18 €



## MERCREDI 13 NOVEMBRE

### Historiettes et Cabanette : bébés lecteurs

JEUNE PUBLIC

Des histoires pour les 0-3 ans à écouter en famille pour découvrir les sons, les mots, la musique et tout ce qui entoure les tout-petits.  
Sur inscription : 05 49 23 70 80 ou  
lacabanedulac@grand-chatellerauld.fr  
10h | La Cabane du Lac

## Technique prise de vue

ANIMATION

Pour apprendre à manipuler une caméra, réaliser une création audiovisuelle avec l'aide d'un technicien du studio vidéo. Dès 15 ans.

Sur inscription : le4@grand-chatellerauld.fr ou  
05 49 23 70 00

14h | Le 4

## Heure du conte

JEUNE PUBLIC

Des histoires pour les grands et les petits.  
Sur inscription au 05 49 23 70 75 ou  
mediatheque.rouault@grand-chatellerauld.fr

14h30 | Médiathèque Georges Rouault



## HEURE DU CONTE

### Les vicomtes de Châtellerauld : parents méconnus d'Aliénor d'Aquitaine

CONFÉRENCE

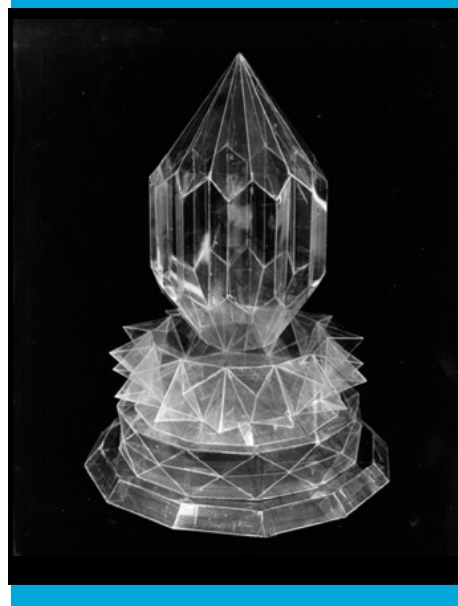
Anaïs Lancelot présente des travaux de recherche sortant de l'oubli les vicomtes de Châtellerauld, famille maternelle d'Aliénor d'Aquitaine.  
Proposée par la Société des sciences de Châtellerauld.  
18h30 | Salle de La Gornière

## JUSQU'AU 13 DÉCEMBRE

### Ce qui me reste de la géométrie

EXPOSITION

L'artiste Laurent Millet présente une série récente de photographies questionnant le statut de l'image.  
Du lundi au vendredi | de 14h à 18h  
Centre d'art contemporain, École d'arts plastiques



VENDREDI 15 NOVEMBRE

## La nuit du cirque

ARTS DE LA PISTE

Carte blanche aux élèves et étudiants de l'École nationale de cirque de Châtellerauld.  
19h30 | Nouveau Théâtre



## Malik Bentalha

HUMOUR

Dans son spectacle Nouveau Monde, l'humoriste aborde des thèmes variés.  
20h30 | Complexe culturel de l'Angelarde  
45€ et 50€

SAMEDI 16 NOVEMBRE

## Curiosités scientifiques

ANIMATION

Expériences scientifiques avec les Petits Débrouillards.  
Sur inscription au 05 49 23 70 80  
ou lacabanedulac@grand-chatellerauld.fr  
10h | La Cabane du Lac



## Petits Patapons : bébés lecteurs

JEUNE PUBLIC

Les bibliothécaires sélectionnent des histoires et les racontent aux bébés et très jeunes enfants jusqu'à 3 ans.  
Sur inscription au 05 49 21 11 28 ou  
mediatheque.chatellerauld-centre@grand-chatellerauld.fr  
11h | Médiathèque Châtellerauld Centre -  
Château des histoires

SAMEDI 16 ET  
DIMANCHE 17 NOVEMBRE

## Expo photos

EXPOSITION

Organisée par "Châtellerauld Objectif Photo",  
photographe invité : Hervé Tartarin.  
De 10h à 12h et de 14h à 18h  
Salle de la Grange (Targé)

SAMEDI 16, VENDREDIS 22 ET  
29 NOVEMBRE

## L'orchestre

THÉÂTRE

Un orchestre de femmes se produit dans une ville d'eau. Pendant le concert, les langues vont bon train...  
Une tragi-comédie d'Anouilh par la troupe du TPC.  
20h30 | Théâtre de la Taupanne | De 6€ à 15€

LUNDI 18 NOVEMBRE

## Pierre et le loup

CONTE / MUSIQUE

Festival Les Cent Voix. Une version revisitée de l'œuvre de Serge Prokofiev, avec Claudette Fuzeau et l'Orchestre de chambre de Nouvelle-Aquitaine.  
14h30 | Nouveau Théâtre | 5€



MARDI 19 NOVEMBRE

## Forum des métiers

DÉCOUVERTE

Quelque 200 formations des métiers de l'industrie et de nombreuses offres d'emploi.  
10h30 | Complexe culturel de l'Angelarde

MERCREDI 20 NOVEMBRE

## Histoires à petits sons

JEUNE PUBLIC

Lecture d'albums pour les tout-petits (0-3 ans) et leur famille, mis en sons et mouvement par les intervenants du conservatoire.  
Sur inscription : 05 49 23 70 75 ou  
mediatheque.rouault@grand-chatellerauld.fr  
10h30 | Médiathèque Georges Rouault

## Escape game alimentation

DÉCOUVERTE

Jeu collaboratif de découverte des alternatives aux systèmes de production et de consommation à destination des 15-30 ans. Dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD).  
Sur inscription : le4@grand-chatellerauld.fr ou  
05 49 23 70 00  
14h | Le 4

SAMEDI 23 NOVEMBRE

## L'internement des nomades au camp de Montreuil-Bellay (1941-1945)

CONFÉRENCE

Par Virginie Daudin, directrice du centre régional "Résistance et libertés". Proposée par le Centre châtelleraudais d'archives et d'histoire (CCHA).  
16h | Salle de la Gornière



DIMANCHE 24 NOVEMBRE

## Charlie à la recherche de Charlie (épisodes 2 & 3)

THÉÂTRE / JEUNE PUBLIC

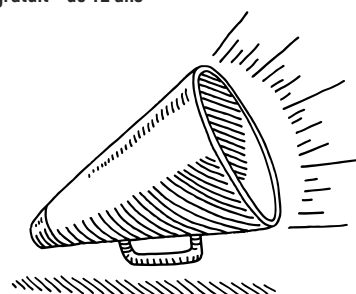
Épopée fantastique, joyeuse et poétique.  
16h | Nouveau Théâtre | 5€ et 6€



## Folklore en Poitou

DANSE / MUSIQUE

Dances, chants et costumes avec Les Virouneux d'O Bourg de Buxerolles, Lo Chadas Dau Poètu de Montmorillon, Les Tards à Diner d'Avanton et Les Amis du Vieux Poitou de Châtellerauld.  
15h | Complexe culturel de l'Angelarde  
8€, gratuit - de 12 ans



JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE

## L'année 1944 à travers les archives du service historique de la défense à Châtellerault

EXPOSITION

Avec une centaine de documents originaux et enrichie par de nombreux prêts d'objets, une exposition construite à partir des archives du centre des archives de l'armement et du personnel civil de Châtellerault.

Sur réservation :

shd-caapc-courrier.secretaire.fct@intradef.gouv.fr

ou 05 49 20 01 20 (présentation d'une pièce d'identité obligatoire)

Du lundi au jeudi : 9h-12h et 13h30-17h

Le vendredi : 9h-12h | Centre des archives de l'armement et du personnel civil



JEUDI 28 NOVEMBRE

## Brady

THÉÂTRE

Un spectacle documentaire sur le bodybuilding.

20h30 | Nouveau Théâtre | 6 €, 13 € et 18 €



JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE



## La Manu et le sport 1945-2024

EXPOSITION

En 1945, le directeur de la manufacture d'armes crée un club sportif et lance la construction d'un stade à la Montée-Rouge. La manufacture d'armes de Châtellerault s'impose comme fer de lance des multiples activités sportives de la ville et du développement de ses équipements...

Une exposition proposée par Manu-Châtel, association des anciens apprentis et ouvriers de la Manu.

Du mercredi au dimanche : de 14 h à 18 h

Le Grand Atelier, musée d'art et d'industrie  
5 €, gratuit pour les moins de 25 ans

MERCREDI 27 NOVEMBRE

## Bain de mousse géant

ANIMATION

Un après-midi givré pour patiner dans un bain de mousse géant.

14h | Patinoire La Forge

1,50 €, 3 € | 2 € la location de patins

## Mercredis Numérik

JEUNE PUBLIC

Atelier d'accompagnement numérique pour les enfants, animé par les bibliothécaires.

Sur inscription : 05 49 23 70 75 ou

mediatheque.rouault@grand-chatellerault.fr

14h30 | Médiathèque Georges Rouault



# MERCREDIS NUMÉRIK



Festival Automne Musical Grand Châtellerault :  
Élèves du CNSMD Paris : Quatuor KAIJA  
Dimanche 24 novembre, 16h, Théâtre Blossac  
festival-automne-musical.fr

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, les textes d'expression des élus doivent " parvenir corrigés " à la rédaction du magazine.  
Celle-ci décline toute responsabilité sur l'orthographe ou le non-respect de la ponctuation des textes ci-dessous.

# EXPRESSIONS

## PARLER POUR NE RIEN DIRE !

Dans la soirée du lundi 7 octobre, vers 22h30, une partie de l'immeuble dénommé "Z" à l'angle des rues Bourbon et Colbert s'est effondré.

Immédiatement, nous étions sur les lieux au plus près des habitants pour organiser les secours et les moyens d'aide à la population.

Cet événement est fort heureusement matériel et les installations de sécurité déjà présentes autour de ce chantier ont permis d'en limiter la portée.

Depuis, sur les réseaux sociaux et souvent de manière anonyme, des personnes se permettent des commentaires sans connaissance de la situation et de sa complexité.

Dire (comme souvent dans ce genre de cas) que la majorité au pouvoir ne fait rien est tout simplement absurde.

Les maires dans leur commune connaissent bien l'état de leur patrimoine et agissent avec les moyens juridiques, réglementaires, financiers, à leur disposition.

Dans le cas de l'îlot "Z", comme dans le cas de l'îlot des Cordeliers précédemment ou dans tout projet de réhabilitation de patrimoine, les démarches, contraintes réglementaires et juridiques sont très complexes et longues.

Les biens sont souvent abandonnés par les propriétaires. Soit par manque de moyens, soit parce qu'une succession n'aboutit pas, ou par simple négligence.

Quand le bien se dégrade et devient un risque pour la population, la Ville se substitue au propriétaire. Dans un premier temps en prenant une disposition de "péril", laquelle protège les riverains.

Elle tente toujours de rentrer en contact avec le ou les propriétaires identifiés pour les mettre en demeure d'intervenir.

Dans le cas de "Z", la Ville a acheté l'immeuble qui était inhabité depuis plusieurs années. Pour cela, il a fallu engager une démarche auprès de notaires pour identifier les multiples propriétaires et parcelles de l'ensemble immobilier.

Ensuite trouver un investisseur qui accepte de porter le projet de démolition et de reconstruction dans un contexte qui n'est pas très favorable.

Nous ne détaillerons pas les nombreuses étapes réglementaires, accord de l'Architecte des Bâtiments de France, les relevés multiples de propriétés et de risques, les démarches réglementaires et ses délais incompréhensibles. Sans compter les inévitables aléas inhérents à ce type d'opération.

Un mot sur le "permis de louer" mis en place par la Ville. Ce dispositif oblige les bailleurs à déclarer auprès des services de la mairie la location de leur logement. Cela déclenche une visite du logement permettant de vérifier sa conformité. Dans le cas contraire, le bailleur a l'obligation d'engager les travaux de mise en conformité avant de louer.

Alors dire que la Ville ne fait rien ou qu'elle peut tout, n'est pas à la mesure des enjeux et du travail quotidien réalisé pour faire face à ce fléau qui est, d'abord, de la responsabilité des propriétaires.

**Le groupe de la Majorité municipale,**  
[lequipeabelin@gmail.com](mailto:lequipeabelin@gmail.com)

## CONTENANTS PLASTIQUES À LA CANTINE, LA MAJORITÉ CHERCHE À GAGNER DU TEMPS !

Depuis longtemps, nous nous inquiétons sur la volonté de la Ville de respecter la loi de 2018, EGALIM, qui instaure l'interdiction d'utiliser des contenants plastiques pour les repas de nos enfants à la cantine à partir du 01/01/2025.

Suite à nos interrogations, la dernière réponse en date est que la loi AGECE (anti-gaspillage et économie circulaire) est applicable et autorise à attendre la deuxième tranche de mesures (2025-2030) voire peut-être 2040 !!!

Pour confirmer notre position, nous avons recherché les références juridiques qui, sauf erreur, contredisent les déclarations de la Municipalité et auxquels elle devrait se référer, soit les articles :

28 de la loi EGALIM

77 de la loi AGECE élargit le champ d'application

L 541-15-10 du code de l'Environnement

Cette façon d'esquiver des sujets importants est stupéfiante, tout comme le manque d'anticipation.

Certes, cette mesure aura un coût certain, mais c'est une dépense prioritaire pour préserver la santé de nos enfants !

**F. Méry, Y. Trousselle, M. Allemandou, élus liste**

**"Ma Ville, Solidaire et Écologique"**

[maville.solidaire.et.ecologique@gmail.com](mailto:maville.solidaire.et.ecologique@gmail.com)

## LA FLAMME OLYMPIQUE S'EST ÉTEINTE, QUEL "HÉRITAGE DES JEUX" POUR CHÂTELLERAULT !

Loin de l'engouement suscité par la réussite de cet événement planétaire, les sportifs du quotidien n'en retireront pas grand-chose.

"L'héritage des jeux" est plus que maigre. Le sport scolaire, porte d'accès aux pratiques pour tous, restera le parent pauvre.

"L'héritage des jeux" pour les associations sportives châteleraudaises... c'est une baisse de 10 à 20% de leurs subventions pour 2024.

L'Etat se désengage de la création d'équipements sportifs et prévoit pour 2025 une baisse de 11% de crédits alloués aux sports.

Quelle sera l'aide de l'Etat dans le projet sportif de l'ex usine "Amor" ?

La construction d'équipement accessible à toutes les pratiques, devrait être financée à 50% par l'Etat et non par les collectivités.

**Patricia Bazin, Pierre Baraudon UPVH**

[contact@unispourvivreheureux.fr](mailto:contact@unispourvivreheureux.fr)

**Facebook : Châtellerault : Unis pour vivre heureux**

## ILOT Z, SOUTIEN AUX RIVERAINS ET COMMERÇANTS

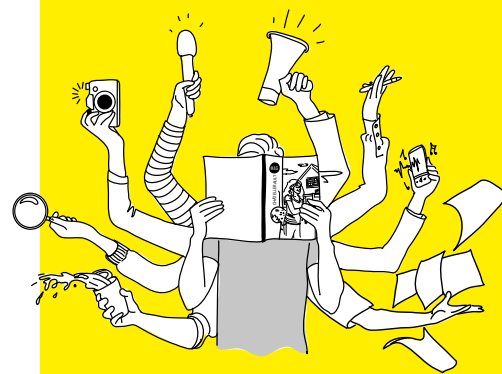
En octobre lors de travaux de démolition des immeubles de l'îlot Z nous avons échappé à un drame. Le 7 octobre deux immeubles se sont écroulés obligeant les riverains à quitter leur domicile et les commerces à fermer. Heureusement aucune victime est à déplorer. Je tiens à remercier les 60 pompiers et forces de sécurité qui sont intervenus dans la nuit ainsi que les services de la ville. La durée des travaux et cet événement doivent questionner sur l'accompagnement financier des commerçants concernés.

**David SIMON**

**Conseiller Municipal de Châtellerault**

**Conseiller Communautaire de Grand Châtellerault**

**Contact : [davidsimon.chatellerault@gmail.com](mailto:davidsimon.chatellerault@gmail.com)**



RETROUVEZ VOTRE VILLE EN LIGNE SUR  
[ville-chatellerault.fr](http://ville-chatellerault.fr)



Bimensuel d'information de la Ville de Châtellerault

05 49 23 64 50

[mag@ville-chatellerault.fr](mailto:mag@ville-chatellerault.fr)

Ville de Châtellerault

78 boulevard Blossac | 86100 Châtellerault

Directeur de la publication : **Jean-Pierre Abelin**

Directrice de la communication : **Caroline Matton**

Rédactrice en chef : **Florie Nivole**

Équipe rédactionnelle :

Élodie Heurtault, Florie Nivole, Hélène de Montagnac,

Sébastien Boulin, Aurélien Decker, Romain Mudrak,

Lydia De Abreu, Marine Nauleau, Mathilde Wojylac

Photographes : Iboo Création, Nicolas Mahu

Photo couverture : Iboo Création

Illustrations : Valérie Gibaud

Mise en pages : agence Chat Noir

Impression : Mégatop

Diffusion : La Poste

Tirage : 19 000 exemplaires

Dépôt légal à parution

La certification PEFC du papier  
garantit la gestion durable des forêts.



La version audio du magazine est disponible  
sur [ville-chatellerault.fr](http://ville-chatellerault.fr)



VOUS NE RECEVEZ PAS  
LE MAGAZINE ?  
Remplissez le formulaire sur [ville-chatellerault.fr](http://ville-chatellerault.fr)



Texte non reçu dans le délai imparti.

**Isabelle Verdier Muguet, Stéphane Verdier,**  
**Conseillers municipaux du Rassemblement National**  
**pour la Ville de Châtellerault**

# PORTRAIT

**Judicaële Ruby**



## Nouvelle sous-préfète de Châtelleraut

Ne l'appellez plus "commissaire". Judicaële Ruby est désormais la nouvelle sous-préfète de Châtelleraut. Des fonctions bien différentes de celles qu'elle a occupées pendant plus de 20 ans... Retour en 2002 : Judicaële sort major de sa promotion de l'École nationale supérieure de police. Rapidement, elle se fait un nom à la police judiciaire de Lyon où elle prend en main la brigade criminelle et la répression du banditisme, suivie de la division économique et financière. La commissaire divisionnaire s'illustre par sa fermeté et sa gestion rigoureuse des affaires complexes.

***"Lorsqu'on est une femme dans un milieu d'hommes, on ne passe pas les messages de la même façon", assure celle qui se définit comme "exigeante, sociable et dynamique".***

Sa carrière prend un tournant en 2021. À 40 ans, Judicaële Ruby saisit une opportunité et devient directrice de cabinet du préfet de la Loire à Saint-Étienne... avant de rejoindre Châtelleraut le 9 septembre dernier.

Avec ses trois enfants, elle découvre peu à peu la ville. "Nous sommes une famille de sportifs, j'aime beaucoup le ski, mais ici... Ce sera plutôt de la course à pied ! J'ai déjà découvert de beaux sites. Dont les bords de Vienne, évidemment." ●

